FORUM RÉGIONAL
EN HABITATION COMMUNAUTAIRE
DE L'OUTAOUAIS

DÉCLARATION DE L'OUTAOUAIS

EN HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

« De la crise à l'action : repenser l'habitation sociale de demain »

Notre conviction commune

« Derrière chaque porte, il y a un humain. »

Cette conviction rassemble notre démarche. Le logement implique la stabilité résidentielle, la possibilité de vivre dans sa communauté et le pouvoir d'agir des personnes sur leur milieu de vie.

Réunis dans le cadre du Forum régional en habitation communautaire de l'Outaouais, nous prenons appui sur les travaux de la conférence inaugurale et des quatre ateliers du 23 septembre 2026 pour affirmer une volonté commune d'agir.

Nous reconnaissons que la crise du logement, qui est en lien direct à la crise de l'itinérance se manifeste différemment selon les territoires de l'Outaouais. Les réponses doivent tenir compte de ces différences, des revenus des ménages et des besoins des populations.

Nous reconnaissons également que l'augmentation du nombre de logements doit s'accompagner d'une réflexion sur leur localisation, leur accessibilité financière, leur adaptation aux personnes et la qualité des milieux de vie.

Nous affirmons le rôle essentiel des OSBL d'habitation dans la préservation durable de l'accès aux logements communautaires et la nécessité de consolider les organismes et les équipes qui portent cette mission.

NOS DIX ENGAGEMENTS COMMUNS

Dans le respect des responsabilités et des capacités de chacun, nous nous engageons à contribuer aux orientations suivantes et à porter collectivement les demandes qui nécessitent l'intervention des pouvoirs publics ou des partenaires financiers.

1. Assurer un financement stable, récurrent et suffisant du soutien communautaire

Reconnaître le soutien communautaire comme une composante à part entière des projets d'habitation, distincte mais complémentaire du bâtiment. Favoriser la continuité de l'accompagnement, la présence d'intervenants et une meilleure articulation avec les services de santé, de santé mentale et de maintien à domicile.

2. Intégrer les fonds de prédéveloppement aux programmes de financement

Soutenir les étapes qui précèdent la réalisation des projets, permettre aux organismes de sécuriser les opportunités et d'accélérer la réponse à la crise. Favoriser l'arrimage des partenaires dès l'origine des projets.

3. Maîtriser le foncier pour développer et préserver le logement hors marché

Mobiliser les réserves foncières, les cessions, les baux de longue durée, les acquisitions et les fiducies d'utilité sociale selon leur pertinence pour les territoires. Rechercher des dispositions permettant de préserver durablement la vocation hors marché des biens.

4. Doter la région de fonds stables, gérés au plus près des milieux

Porter la demande d'une gestion des fonds par les MRC et les municipalités, dans un cadre normatif national stable. Rechercher une répartition des responsabilités qui permette d'adapter les interventions aux réalités territoriales et aux besoins des communautés.

5. Simplifier les programmes et les co-construire avec le milieu

Associer les organismes et les partenaires de terrain à l'amélioration des programmes. Réduire les chevauchements, harmoniser la reddition de comptes et accélérer les approbations pour faciliter la réalisation des projets.

6. Préserver et entretenir le parc de logements existant

Soutenir les réparations majeures, la rénovation énergétique et le suivi des bilans de santé immobiliers. Accorder à la pérennité du parc existant une place centrale dans les interventions régionales.

7. Reconnaitre à sa juste valeur le pouvoir d'agir du communautaire, renforcer les organismes et les équipes qui les font vivre

Créer les conditions qui permettent aux communautés de rester actrice de leur habitat, peu importe qui finance ou qui construit. Favoriser le développement de compétence, une meilleure rémunération, l'accompagnement des organismes et la professionnalisation de la gestion immobilière. Développer la mutualisation des ressources, des outils et des expertises, notamment pour répondre aux besoins des milieux ruraux.

8. Produire les bons logements pour les bonnes personnes

Nous Voulons prioriser l'accessibilité des logements familiaux pour qu'ils soient tous adaptables.

9. Protéger les locataires et prévenir l'itinérance

Favoriser la salubrité, la stabilité résidentielle et la continuité de l'accompagnement. Porter la demande d'un cadre minimal pour le logement de transition et renforcer la participation des locataires aux décisions qui concernent leur milieu de vie.

10. Agir ensemble à l'échelle de l'Outaouais

Organiser la concertation dès l'origine des projets, travailler à l'élargissement du comité choc et partager les données utiles à la décision. Construire une feuille de route régionale articulant le foncier, la mutualisation des organismes et un tableau de bord commun.

11. Travailler à une définition régionale de l'abordabilité

Prendre les revenus des ménages comme référence pour travailler à une définition régionale de l'abordabilité.

12. Adopter une loi sur l'accessibilité universelle inclusive

Il y a urgence d'adopter une loi sur l'accessibilité universelle inclusive visant à éliminer les obstacles pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles (Personnes handicapées et les aînés à mobilité réduite). De faire une province exempte d'obstacles d'ici le 01 janvier 2030.

NOTRE RESPONSABILITE POUR LA SUITE

Nous reconnaissons que certaines questions demandent encore un travail collectif : la place des partenaires privés, la définition de l'abordabilité, le partage des responsabilités, l'équilibre entre vitesse de réalisation et qualité des milieux de vie, ainsi que l'articulation entre gestion immobilière et soutien psychosocial.

Notre adhésion à cette Déclaration exprime une volonté de contribuer aux orientations communes. Chaque organisation précisera les actions qu'elle peut porter, les partenariats nécessaires et les conditions de sa participation.

Nous nous engageons à documenter les progrès, à rendre visibles les obstacles et à maintenir une concertation régionale permettant de donner suite aux priorités retenues.

Pour soutenir cette démarche, nous appuyons la mise en place de la CCRL comme comité de veille stratégique. En réunissant les partenaires régionaux, ce comité contribuera à partager les informations utiles, à anticiper les enjeux et à formuler des recommandations pour éclairer l'action collective.

Nous affirmons ainsi notre volonté de faire de l'habitation sociale et communautaire une responsabilité partagée, ancrée dans les réalités de l'Outaouais et dans les besoins des personnes qui y vivent.

FORUM RÉGIONAL
EN HABITATION COMMUNAUTAIRE
DE L'OUTAOUAIS

ANNEXE

LA LISTE DES SIGNATAIRES

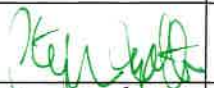
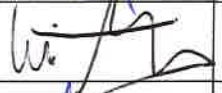
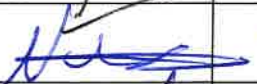
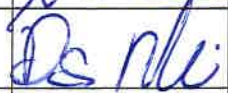
FORUM RÉGIONAL
EN HABITATION COMMUNAUTAIRE
DE L'OUTAOUAIS

FOHO
FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS

LISTE DES SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION DE L'OUTAOUAIS EN LOGEMENT SOCIALE COMMUNAUTAIRE
GATINEAU LE 2 OCTOBRE 2026

NOM ET PRÉNOMS	ORGANISME	SIGNATURE	REJOINS LA CCRL	ADRESSE EMAIL
JOYA LAURA	GRT - IHO		x	laura.joya@iha4.
TREMBLAY DIANE	Fond		✓	
Maillé Micheline	FADOQ Outaouais pet Papineau		-	admin.papineau@fadoq.qc outaouais.ca
CHRISTINE CHARLEBOIS	LoCataire et RAPHO		✓	christinecharle@yahoo.ca
Paul André David	HRC Papineau		✓	

Rejoint le CCER

Moïse MBIKAYI	MRC DE PAPINEAU		✓	M.MBIKAYI@MRC-PAPINEAU.COM MONSU
François LESCALIER	Le Gîte Ami		✓	direction@legiteami.org
Stéphanie Ayotte	Centraide Outaouais		✓	ayottes@centraideoutaouais.com
Emmanuelle Culombe	Table de développement social de la Tiève		✓	direction@tdsl.ca
FRANCE CÔTÉ	~~Coop Carbone~~ Calyptus employée		✓	~~cotefrance2003@gmail.com~~
STEFAN REYBURN	Ville de Gatineau		✓	Reyburn.stefan@gatineau.ca
Hermann Kamonomons	RHF		✓	kamhermann1@gmail.com
Mathieu Bazinet	IHO		✓	mathieu.bazinet@innovation-habitation.ca
Iza Godbout	IHO		✓	iza.godbout@innovation-habitation.ca
ERIC TREMBLAY	OHO		✓	tremblay.e@ohotaouais.ca
Jean-Julien NYAMUTARE	Foto (Bénévole)		✓	jeanjulienryo@gmail.com
Danny Beaulne	FOHO		✓	comptabilite@la-foho.ca
Géraldine RAMBERT-HOUNOU	OIO	~~[illegible]~~	✓	dg@Loio.ca.
Benjamin BOULON				aboul075@uottawa.ca

Jean-Simon Tremblay-Lacoste — CRIO — Sous réserve de mon CA — communication@lecrio.org

ARMELLE TOHOUEGNON	FOHO		✓	dg@la-foho.ca
Marie-Laure Dagault				desiree.dagault@gmail.com
Amour TERPE	FIO			admin-fio@la-foho.ca
Charlie NGOUADJIO	FIO			commis-fio@la-foho.cg
Augusta Doris Migan	FOHO			migan.doris@gmail.com
Katia Brien-Simard	FOHO			info@la-foho.ca
YETONGNON Danielle	FOHO			payables@la-foho.cg
AZIBOLO Feddy	Mannda NI			azibolofreddy@gmail.cg